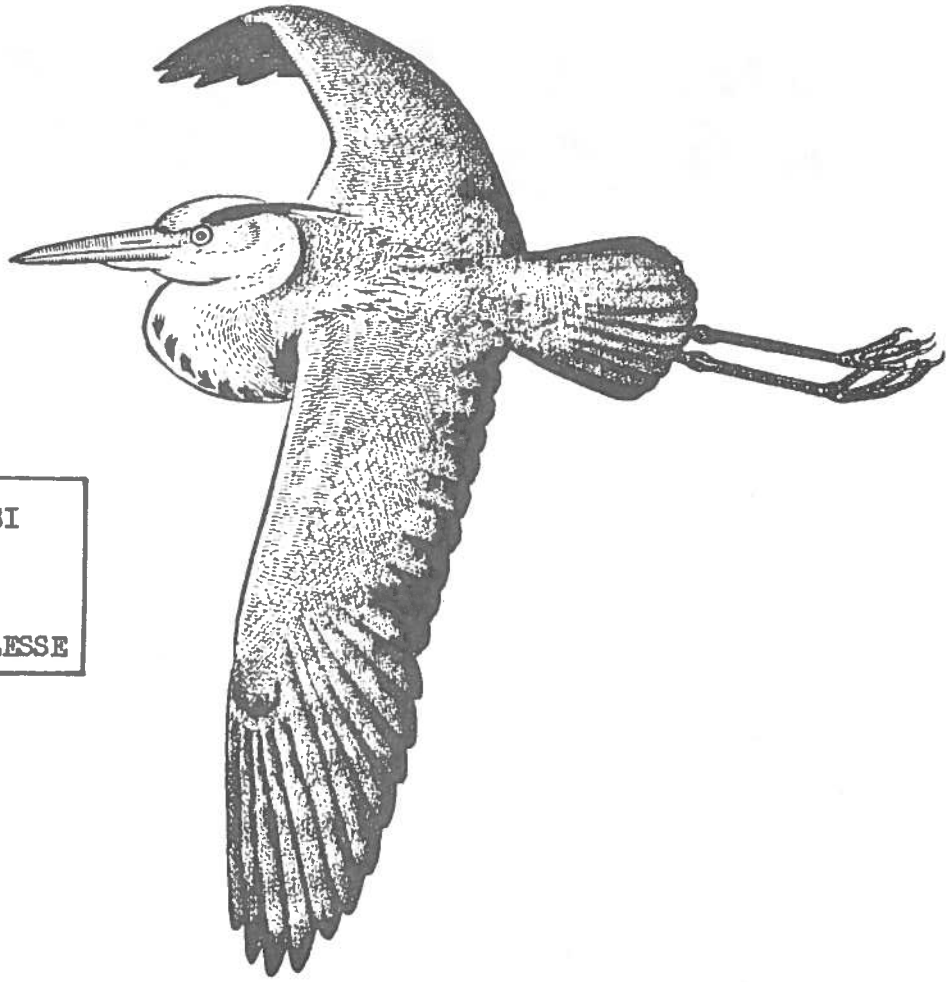


SAUVETAGE REUSSI D'UN HERON CENDRE BLESSE

Le 4 novembre 1979, un habitant de la commune de Boves près d'Amiens nous faisait parvenir un jeune Héron cendré blessé qu'il venait de trouver dans la commune près des bords de l'Avre.

L'oiseau souffrait d'une fracture ouverte de l'aile droite, près de l'épaule. La plaie mesurait un peu plus de 3 cm de long et l'humérus cassé ressortait de 2 cm. Le sang coulait encore, attestant que la blessure était récente.

Ramené au Centre de Secours pour oiseaux blessés du G.E.P.O.P. à Saveuse (cf. le n°6 de Picardie-Nature), l'oiseau a été opéré sous anesthésie générale. L'élasticité relative des tissus encore peu enflammés a permis de réduire assez facilement la fracture, puis la plaie fut recousue. La radioscopie pratiquée lors de l'opération a montré l'existence de 2 plombs dans l'aile droite, l'un à l'épaule; l'autre au coude, preuve formelle que cet oiseau protégé par la loi avait été blessé d'un coup de fusil de chasse.

Le réveil fut normal et dès le lendemain commençait la récupération. Toutefois, par sécurité, il lui fut administré un antibiotique en intramusculaire matin et soir pendant une semaine, une infection osseuse étant toujours à craindre. Son état, et surtout l'obligation des piqûres matin et soir, ne permettant pas de le mettre en enclos dehors, il fallut lui abandonner une pièce entière d'un sous-sol où il resta deux semaines, grimpant et fientant partout!

Il a été relativement facile de le nourrir de poisson de mer, de viande et de gardons vivants. Les médicaments, sels de calcium et vitamines étaient injectées dans le poisson de mer. Mis ensuite en enclos, ila bien récupéré, demeurant heureusement très craintif mais se promenant calmement et attrapant lui-même des gardons vivants dans un bac d'eau amé-nagé à cet effet

A plusieurs reprises, et ceci dès le début du mois de décembre, nous l'avons vu bondir à 1 m de hauteur. A la mi-décembre, le pansement enlevé a montré une plaie cicatrisée avec un morceau d'humérus nécrosé, isolé et rejeté peu à peu vers l'extérieur (preuve d'une mauvaise réduction de la fracture).

Nous avions déjà observé ce phénomène de rejet chez d'autres oiseaux blessés. En effet, lors d'une amputation, ou si la réduc-tion d'une fracture ouverte n'est pas parfaite, le morceau d'os qui ressort de la peau, meurt. Il s'y produit un anneau de décalcification qui isole la partie terminale de l'os vivant. La peau forme un bourrelet qui pousse l'os nécrosé, lequel finit par tomber.

A la fin du mois de décembre, comme le Héron cendré volait maintenant sur 3 à 4 m., il était temps de le relâcher, ce qui fut fait le 4 janvier au Marais d'Isle à Saint-Quentin dans l'Aisne. Cette zone mise en réserve grâce aux efforts de Mr Serge Boutinot con-seiller biologiste de l'Aisne, en qui nous avons toute confiance, constitue en effet un bon biotope pour un Héron cendré.

La remise en liberté après guérison ne fut pas spec-taculaire du tout. Malade d'une heure de voyage en auto, les plumes froissées, et surtout trop lourd (car trop bien nourri...), notre proté-gé a commencé par se promener pendant près d'un quart d'heure avant de voler maladroitement sur 6 ou 7 m., ce qui laisse augurer d'un vol nor-mal après un jour ou deux de diète. Ce qui s'est produit d'ailleurs le lendemain. Souhaitons lui longue vie!

l'équipe de "S.O.S. OISEAUX".

